

L'Impériale annonce son intention d'accélérer les rachats d'actions dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Calgary (Alberta), 12 novembre 2021 – La Compagnie Pétrolière Impériale Limitée (TSE : IMO, NYSE American : IMO) a annoncé aujourd'hui son intention d'accélérer ses rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'offre publique de rachat actuelle autorise L'Impériale à racheter jusqu'à 5 % de ses 711 673 439 actions ordinaires en circulation en date du 15 juin 2021, soit un maximum de 35 583 671 actions, avant le 28 juin 2022. Ce nombre comprend les actions achetées à Exxon Mobil Corporation (ExxonMobil) sans être assujéti, mais en parallèle, aux dispositions de l'offre publique de rachat afin de maintenir sa participation.

À la fin d'octobre 2021, L'Impériale avait racheté 11 956 028 actions dans le cadre de l'offre publique de rachat et à ExxonMobil. En accélérant ses achats, L'Impériale a maintenant l'intention de racheter le reste du nombre maximal d'actions autorisé d'ici la fin de janvier 2022. Sur la base du prix moyen pondéré de 42,70 \$ payé pour les achats effectués en octobre dans le cadre de l'offre publique de rachat, l'accélération représenterait un rendement global de plus d'un milliard de dollars pour les actionnaires participants de novembre 2021 à la fin de janvier 2022. Le coût réel des achats sera basé sur les prix au moment de l'achat, conformément aux règles de l'offre publique de rachat. Les plans d'achat peuvent être modifiés à tout moment sans préavis.

Reflétant la vigueur du bilan de l'entreprise, un faible fonds de roulement et de solides flux de trésorerie, cette annonce témoigne de l'importance prioritaire qu'accorde la compagnie à la remise d'argent aux actionnaires et de ses capacités à cet égard. « L'Impériale continue de s'engager fermement en faveur du rendement pour les actionnaires », a déclaré Brad Corson, président du conseil, président et chef de la direction de L'Impériale. « Cela commence par un dividende fiable et croissant. Lorsque nous disposons de liquidités excédentaires au-delà de notre dividende de base, nous commençons par procéder à des rachats d'actions par le biais d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Après avoir entièrement utilisé notre offre publique de rachat, notre prochaine étape pour distribuer les liquidités excédentaires aux actionnaires serait une offre publique de rachat substantielle ou un dividende spécial. Nous étudions activement ces options. »

-30-

Personnes-ressources :

Relations avec les investisseurs
587 476-4743

Relations avec les médias
587 476-7010

Source : Imperial

Après plus d'un siècle d'activité, L'Impériale continue de dominer son secteur en mettant la technologie et l'innovation au service du développement responsable des ressources énergétiques canadiennes. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre entreprise s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.

Mise en garde : Les déclarations liées à des événements ou à des conditions futurs que contient ce communiqué, y compris les projections, les attentes et les estimations, sont des énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'emploi de tournures utilisant certains mots, notamment : proposer, planifier, prévoir, évaluer, stratégie, futur, continuer, pouvoir, devoir, faire et autres références semblables à des périodes futures. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué comprennent, mais sans s'y limiter, des références au plan de l'entreprise visant à accélérer les achats dans le cadre de l'offre publique de rachat et à racheter le reste du nombre maximal d'actions autorisé d'ici la fin janvier 2022; au coût des achats et à la modification des plans d'achat; à la priorité, à la capacité et à l'engagement de l'entreprise à distribuer des liquidités aux actionnaires, y compris par le biais de dividendes et de l'offre publique de rachat, et au potentiel d'une offre publique de rachat substantielle ou d'un dividende spécial.

Les déclarations prospectives sont fondées sur les prévisions actuelles de l'entreprise, ses estimations, ses projections et ses hypothèses émises au moment de la déclaration. Les résultats financiers et d'exploitation futurs réels, y compris les attentes et les hypothèses concernant la croissance de la demande et la combinaison de sources énergétiques; le prix des marchandises, les taux de change et les conditions générales du marché; les taux, la croissance et la composition de la production; les plans, le calendrier, les coûts, les évaluations techniques et les capacités des projets, ainsi que la capacité de la compagnie à exécuter efficacement ces plans et à exploiter ses actifs; la génération de liquidités, les sources de financement et la structure du capital; l'évolution de la COVID-19 et ses répercussions sur la capacité de L'Impériale à exploiter ses actifs; les lois et les politiques gouvernementales applicables, y compris les restrictions en réponse à la COVID-19; ainsi que les dépenses liées aux immobilisations et à l'environnement pourraient varier considérablement selon un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les variations mondiales, régionales ou locales de l'offre et de la demande de pétrole brut, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques ainsi que les répercussions sur les prix, les écarts et les marges qui en résultent, y compris les mesures prises par les gouvernements étrangers en ce qui concerne les niveaux et les prix de l'offre et les effets de la COVID-19 sur la demande; la disponibilité et l'allocation du capital; les difficultés techniques ou opérationnelles imprévues; les dangers et risques opérationnels; les taux de change; la disponibilité et le rendement des tiers fournisseurs de services; l'efficacité de la gestion et la préparation aux catastrophes, y compris les plans de continuité des activités en réponse à la COVID-19; les événements politiques ou réglementaires, y compris les modifications apportées aux lois ou aux politiques gouvernementales en réponse à la COVID-19, par exemple; la conjoncture économique générale; et les autres facteurs dont il est question dans les facteurs de risque à la rubrique 1A et à la rubrique 7 du rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée du plus récent rapport annuel sur le formulaire 10-K et les rapports provisoires ultérieurs sur le formulaire 10-Q.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux d'autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres sont exclusifs à la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée. Les résultats réels de L'Impériale peuvent être sensiblement différents des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. L'Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour des énoncés prospectifs contenus aux présentes, sauf si la loi l'exige.

Source: Imperial

Après plus d'un siècle d'activité, L'Impériale continue de dominer son secteur en mettant la technologie et l'innovation au service du développement responsable des ressources énergétiques canadiennes. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre entreprise s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.